

**FICHE DE PRÉINSCRIPTION
Année scolaire 2024 - 2025**

École demandée :

- École Pierre GIRAUDET (élémentaire)
 École Les 3 PRÉS (maternelle)
 École Simone Veil (maternelle et primaire)
 École des GRANDES-RIVIÈRES (primaire à partir du CE2)

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE : (Fournir copie du livret de famille)

CLASSE DEMANDEE :

Si l'enfant a des frères ou sœurs scolarisés sur la commune, indiquez :

NOM, Prénom :

Groupe scolaire fréquenté :

- Ecole les 3 Prés Ecole Pierre Giraudet Ecole Simone Veil Ecole des Grandes Rivières

Classe :

NOM / PRENOM ET ADRESSE DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL (Fournir justificatif de domicile) :

(Indiquer également l'adresse actuelle si déménagement en cour)

.....

.....

.....

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :

MAIL :@.....

L'enfant mangera à la cantine : OUI NON (si oui, remplir un dossier d'inscription cantine)**L'INSCRIPTION DEFINITIVE SE FERA AUPRES DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE L'ECOLE**

Se munir :

- de la présente fiche délivrée par la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un certificat de radiation (pour un changement d'école)

DÉCISION DU MAIRE :**AVIS** Favorable

Défavorable

Pour l'école : Les 3 Prés

Giraudet

Simone Veil

Les Grandes Rivières

Motif avis défavorable :

Les enfants du secteur géographique des Grandes Rivières scolarisés aux 3 Prés en Maternelle rejoindront l'école des Grandes Rivières, dès la grande section.

Le Maire,

Bertrand AYRAL**Tél. 05.46.37.00.35 - Fax 05.46.37.50.00 - Adresse Email : mairie@sainte-soulle.fr**

* Les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de pré-inscription scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné au service des affaires scolaires et périscolaires. Elles sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour par le service des affaires scolaires et le service population. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducative, rythmes scolaires...). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.